RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DES ARDENNES



Arrondissement de Sedan - Canton de Sedan-Nord

COMMUNE de FLOING

08200

Tél. 03 24 29 17 42 - Fax. 03 24 29 20 77 e-mail : mairie.floing@gmail.com

Floing - Infos Flash n°5

Floing, le 12 novembre 2020

Vrac en Vadrouille épicerie ambulante

Le camion du « Vrac en Vadrouille »
vous attend tous les mardis à côté de la
mairie de 14h à 18h. Livraison à
domicile possible les mardis après 18h
pour les personnes âgées.
Renseignements et commandes
au 07 80 60 97 35

Location des saltes communales

Aucune salle ne sera louée jusqu'à nouvel ordre.

Tarifs cimetière

Concession cimetière (30 ans)

Tarif: 125,00 €

Columbarium (30 ans) 35X35X40

Tarif: 548,00 €

Columbarium (30 ans) 35x55x40

Tarif: 840,00 €

Plaque Jardin du souvenir

Tarif: 27,00 €

Fleurissement de tombes

2 fois par an : Rameaux et Toussaint

Tarif: 58,00 €

Réunion de chantier du vendredi 06 novembre 2020

Les membres de la commission travaux se sont rendus vendredi 6 novembre dans les quartiers dont la voirie a été rénovée afin de procéder à la phase ultime de « réception de travaux » des 2 chantiers situés Allée des Pinsons / Allée des Mésanges et Allée des Pâquerettes.



Le coin des associations



PPC FLOING

Club créé sous le nom de CLUB DE TENNIS DE TABLE DE FLOING (C.T.T.F.)

en 1966 puis rebaptisé PING PONG CLUB DE FLOING (PPC FLOING) en 1978, le club fait partie des associations les plus anciennes du village.

Evoluant au fil du temps aux niveaux régional et départemental, le club est aujourd'hui bien ancré au niveau régional. Le bureau actuel est composé du président Sébastien VAN COPENOLLE, du secrétaire Morgan AUCHTER et du

trésorier Patrick DUFOUR.

Le club compte une vingtaine de licenciés évoluant en compétition ainsi qu'en loisirs.

Le PPC Floing participe à la vie du village via l'organisation de séances de tennis de table durant les vacances scolaires ainsi que lors de diverses manifestations, notamment l'organisation de stages de perfectionnement avec Adrien FENAT (Brevet d'état) qui regroupent jusqu'à 50 licenciés sur un week-end pongiste!

L'entraînement hebdomadaire a lieu le jeudi de 18h à 20h au COSEC de Floing.

Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues!



Pharmacie Marqueritte

Si vous faites partie des personnes fragiles ou si vous avez plus de 65 ans, vous pouvez téléphoner au 03 24 29 17 45 afin de faire préparer vos médicaments et de réduire ainsi le temps d'attente dans la pharmacie.

Mise en place également de la livraison de médicaments à domicile.

Site Internet de la commune

Le site de la commune est mis à jour au fur et à mesure des informations données par les différents services (ARS,...). Rendez-vous sur : Villedefloing.com

<u>Marché de St Nicolas</u> et concours de Noël

En raison de la recrudescence des cas de COVID 19 sur le territoire, le marché de St Nicolas et le concours de Noël n'auront pas lieu cette année.

Colis de Noël

Remise des colis de Noël pour les personnes de + de 70 ans le <u>samedi 19 décembre 2020</u>.

Si vous ne recevez pas le bon d'inscription avant le 04 décembre, merci de vous faire connaître en mairie.

Colis RSA

Pour pouvoir en bénéficier, merci de déposer vos justificatifs en mairie avant le 06 décembre 2020.

Noël à la Ferme

En raison de la COVID 19, le Noël à la ferme prévu début décembre et organisé par l'Elevage du Rosier est annulé.

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans à partir du moment où ils se sont fait recenser à l'âge de 16 ans. Dans tous les autres cas, l'inscription sur les listes électorales doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Le demandeur doit remplir les conditions suivantes :

- avoir au moins 18 ans la veille du 1er tour de scrutin
- être de nationalité française (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes)
- jouir de ses droits civils et politiques

Lieu d'inscription :

Le demandeur doit s'inscrire sur les listes électorales de

- la commune de son domicile.
- ou de la commune où il est assujetti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans,
- ou de la commune de résidence s'il y réside de manière effective et continue depuis au moins 6 mois,
- ou de la commune où il est assujetti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public.

Modalités d'inscription et pièces à fournir :

Il faut se rendre à la Mairie avec les pièces suivantes :

- une pièce d'identité récente (valide ou périmée depuis moins de 5 ans) prouvant votre nationalité française : passeport ou carte nationale d'identité.
- Si vous avez récemment acquis la nationalité française et que vous ne possédez pas encore de pièce d'identité française : vous devez fournir votre pièce d'identité d'origine (passeport ou carte d'identité valide ou périmée depuis moins de 5 ans) + une preuve de la nationalité française (décret de naturalisation ou certificat de nationalité).
 - Un formulaire cerfa n°12669*02 de demande d'inscription,
 - Un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Date d'inscription sur les listes électorales :

Sauf quelques cas particuliers, pour pouvoir voter, il faut s'inscrire avant le 31 décembre de l'année qui précède le scrutin.

Il est bien entendu possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais vous ne pouvez voter qu'à partir du 1er mars de l'année suivante (après révision annuelle des listes électorales).

Merci de signaler tout changement d'adresse en mairie.

La carte d'électeur

Comment l'obtenir ?

Il faut être inscrit sur les listes électorales.

A quoi sert-elle?
Elle atteste de l'inscription sur les listes électorales de la commune.

Quand la reçoit-on?

Elle est envoyée par courrier aux nouveaux électeurs l'année suivant leur inscription. Certaines années, tous les électeurs reçoivent une nouvelle carte.

Combien de temps est-elle valable?

Elle est valable jusqu'à son remplacement.

Les nouvelles cartes sont établies lors des opérations de refonte des listes électorales, en général tous les 3-5 ans.

Quand l'utilise-t-on?
Elle est à présenter au bureau de vote le jour du scrutin.

Que faire en cas de perte?

Il faut demander à la mairie une attestation d'inscription sur les listes électorales.

<u>La Bibliothèque Municipale</u> est fermée jusqu'à nouvel ordre.

> <u>Professionnel exercant</u> sur la commune

Placo enduits services Stéphane POCHET 24 Grande Rue 06 71 08 98 66

Election des membres du Conseil Municipal des Enfants

Le jeudi 15 octobre, les élèves de CM1 et CM2 de l'école de Gaulier ont voté pour élire leurs représentants au Conseil Municipal des Enfants. Le Conseil Municipal a pour mission d'inciter les enfants élus à devenir des citoyens responsables en participant à la vie de la commune. Les élus sont : Sacha CHANTERENNE. Jade CHOQUET, Mathis CROISY-LALLEMENT, Justine DETRAU. Thara GASSAMA. Erwan GONIDEC, Laureen GUERRICO, Robin HUSSON, Johan JOFFRIN, Noé LAGNY, Amandine LEPPS, Loryk MABILLON, Justine MANESSE. Pauline ORTILLON, Yliana PEREIRA, Inaya TIBEE-FREY, Enzo VERGNE, Kévan VERGNE, Léo VERGNE, Gwenn WANLIN et Lina WATRIN.

Livraison de repas à domicile :

La SAS Ponsart & co, traiteur, charcutier, cuisinier, propose par le biais du CCAS de livrer des repas aux habitants de Floing.

Le prix par repas livré est de 5,50 €

du lundi au vendredi

et de 6,50€ le samedi et le dimanche.

Le tarif inclut l'entrée, le plat +

accompagnement, le fromage, le dessert et

1/3 de baguette.

Exemple de menu pour le vendredi 20 novembre : Macédoine, filet de colin meunière + chou fleur, fromage, fruit + pain Renseignements et commandes au 06 75 87 27 62 ou par mail à ponsart,traiteur@gmail.com



Cette affiche va être installée à différents endroits de la commune dans le but de faire prendre conscience aux propriétaires de chiens qu'ils doivent impérativement ramasser les déjections de leur animal.

Hommage à Samuel PATY à l'école de Gaulier

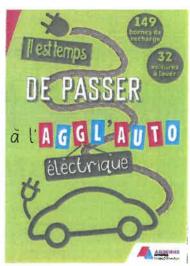
Martine Lessertisseur, maire de Floing et Caroline Hannier, adjointe chargée des affaires scolaires, se sont rendues à l'école le lundi 2 novembre afin de participer à l'hommage rendu à Samuel Paty dans la classe de la directrice Sandrine Perri Launoy. Emmanuel Theys, conseiller pédagogique représentant Joël Evrard, inspecteur de l'Education Nationale, était également présent.

Cérémonie du 11 novembre 2020



Une cérémonie en comité restreint
C'est sans public, et dans le respect des
mesures sanitaires, que la célébration de
la signature de l'Armistice du 11 novembre
1918 s'est tenue, en présence de Martine
Lessertisseur, Maire, de quelques
membres du Conseil Municipal,
d'Antoine Mareff, policier municipal et
de deux porte-drapeaux.

<u>Informations disponibles en mairie</u> ou sur le site de la commune







Novembre 2020

Rentrée chamboulée par l'actualité du moment...

Minute de silence en hommage à Samuel PATY





Une délégation composée de représentantes de la commune et de l'Education Nationale est venue à l'école accompagner les élèves pour la minute de silence consacrée à l'hommage de. Samuel PATY.

Une occasion pour revoir dans les différentes classes les valeurs de la République et la liberté d'expression.

Tous des monstres!!!

Pour coller à l'actualité, tous les enfants sont venus masqués...

Mais cette fois pour leur plus grand bonheur... Nous avons fêté Halloween dans toutes les classes.









RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DES ARDENNES



Arrondissement de Sedan - Canton de Sedan-Nord

COMMUNE de FLOING

08200

Tél. 03 24 29 17 42 - Fax. 03 24 29 20 77 e-mail : mairie.floing@gmail.com

Registre des personnes âgées, des personnes en situation de handicap ou de personnes isolées en cas de risques exceptionnels

Conformément à la LOI n°2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, Madame LESSERTISSEUR Martine, Maire de Floing, organise et met à jour le registre des personnes vulnérables de sa commune.

Ce registre des personnes vulnérables permet aux personnes qui s'y sont <u>inscrites volontairement</u> d'être contactées par les services publics en cas d'évènement exceptionnel.

Les destinataires des données recueillies sont Madame le Maire, Monsieur le Préfet sur demande, ainsi que les agents de la commune de Floing dûment mandatés, et tenus par le secret professionnel.

FICHE D'INSCRIPTION 2020-2021 Registre nominatif

Personne concernée				
Nom:	Date de naissance :			
	Adresse :			
Prénoms :				
	Tixe:			
	Portable :			
Responsable légal (si mesure de protection)				
Nom:	Adresse :			
Prénoms :	Fixe:			
	Reportable:			
	Professionnel:			
Personne à prévenir en cas d'urgence				
Nom:	Adresse:			
Prénoms :	Fixe:			
	Tortable:			
	Professionnel:			
	Adresse employeur :			

		Me	édecin traitant
Adı	enom : resse :		
2 :			Santé
Sui	Station debout pénible Mobilité réduite Fauteuil vez-vous un traitement (facultatif) ?		Canne Déambulateur Autre
	Assistance respiratoire Dialyse ticularités alimentaires : servations :		Allergie Autre
00.		nterv	enants à domicile
Noi	rmière à domicile :		
que	L'inscription au registre nomina bénéficiaire et chaque renseigner Les données recueillies feront l'oraider les pouvoirs publics en capopulation fragile; Les informations recueillies seron Plan Communal de Sauvegarde, et cas de risque exceptionnels; Les renseignements inscrits ont passistance en cas de nécessité.	ntif n ment objet as de t tran t enre	d'un traitement informatique uniquement destiné à le dispositif d'alerte exceptionnel au bénéfice de la insmises à Madame le Maire de Floing dans le cadre du legistrées dans le registre des personnes vulnérables en vocation d'aider les services publics mobilisés à porter
ı	Fait à FLOING, le		 Signature,



Vous avez entre 16 et 25 ans?

Soyez en règle au regard du service national!

Tous les jeunes Français doivent effectuer la Journée défense et citoyenneté (JDC). Sachez que sans attestation de participation à la JDC, votre inscription aux examens ou concours serait refusée. Alors, effectuez ces démarches sans tarder!



Calendrier de vos démarches				
Entre 16 ans et 16 ans et 3 mois (*)	Faites-vous recenser à la mairie de votre domicile ou sur Internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.			
A 16 ans ½ (*)	Dès réception d'un mail, créez votre compte sur www.majdc.fr, afin de faciliter votre convocation.			
A 17 ans (*)	Vous êtes convoqué à la Journée défense et citoyenneté.			
Entre 17 et 25 ans	Présentez le certificat de participation à la JDC lors de votre inscription aux examens (CAP, BEP, baccalauréat), concours (grandes écoles, fonction publique) et permis de conduire.			

^(*) Si vous n'avez pas respecté ce calendrier, vous pouvez effectuer ces démarches jusqu'à votre 25 eme anniversaire.

QUEL CERTIFICAT PRODUIRE POUR LES EXAMENS ET CONCOURS?

Pour les moins de 18 ans

L'attestation de recensement

Pour les 18-25 ans

Le certificat individuel de participation à la JDC

ou l'attestation individuelle d'exemption médicale

QUELLES MODALITES SONT MISES EN PLACE PENDANT LA CRISE SANITAIRE ?

Une JDC d'une durée de 3h30

> Se munir d'un stylo (à ne pas prêter)

Ne pas s'y rendre si fièvre ou autre symptôme

Emmener son masque



Pourquol créer votre compte sur majdc.fr?

- √ Pour changer la date et le lieu de votre JDC ;
- ✓ Pour recevoir une convocation dématérialisée;
- ✓ Pour géo-localiser le site JDC :
- ✓ Pour retrouver votre attestation de participation.

OUELLE EAU BUVEZ-VOUS?

BILAN 2019 DE LA QUALITE DE L'EAU



Oui contrôle votre eau?

Les Délégations Territoriales de l'Agence Régionale de Santé Grand Est sont chargées du contrôle sanitaire des eaux d'alimentation. L'eau du robinet doit satisfaire à des exigences de qualité fixées par le Code de la Santé Publique.

En 2019, le contrôle sanitaire dans le département des Ardennes a donné lieu à 2605 prélèvements portant sur de nombreux paramètres. Les prélèvements pris en compte sont ceux réalisés sur l'eau en sortie de station de traitement et sur l'eau distribuée.

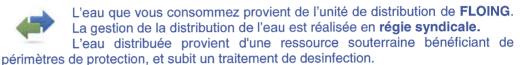
Leurs résultats sont systématiquement transmis au responsable du réseau pour action et information auprès des usagers.

Des gestes simples!

- A Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques instants avant de la boire.
- Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.
- A Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il n'alimente que le réseau d'eau chaude.
- λ Dans les habitations anciennes équipées de tuyauteries en plomb, laissez couler quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.
- λ Si la couleur ou la saveur de l'eau distribuée change, signalez-le votre distributeur.

COLLECTIVITE GESTIONNAIRE DU RESEAU D'EAU : **COMMUNE DE FLOING**

ORIGINE DE VOTRE EAU



2 LES PARAMETRES ESSENTIELS DE VOTRE EAU

Bactériologique

Les normes ? Présence de micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux. Absence exigée.

Nombre de mesures : 9 Nombre d'analyses non conformes: 0



Nitrates

Les normes ? Eléments chimiques provenant principalement des activités agricoles, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 mg/l.

Teneur movenne: 17,3 mg/l



Pesticides

Les normes ? Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures. La teneur ne doit pas excéder 0,1 μg/l par substances ou 0.5 µg/l pour la somme des molécules

Résultats des mesures :

Pas de pesticide détecté

Eau de bonne qualité vis à vis des pesticides

Dureté

Les normes ? Eau dure au delà de 30°F et eau douce en dessous de 15°F. Ce paramètre n'a pas d'effets directs sur la santé. Mais une eau douce peut se charger en métaux au contact de canalisations en plomb.

Valeur: 32,8 °F

Fluor

Les normes ? Présence d'oligo-éléments présents naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5

Teneur movenne: 0,05 mg/l



Teneur faible en fluor.

Autres paramètres

Eau de dureté importante



Eau de bonne qualité.

AVIS SANITAIRE GLOBAL:

En sayoir plus sur tous les résultats d'analyse du contrôle sanitaire de l'eau sur www.eaupotable.sante.gouv.fr Agence Régionale de Santé Grand Est - 3, boulevard Joffre - CO 80071- 54 036 NANCY CEDEX - Délégation territoriale des Ardennes 18 avenue François Mitterrand - 08013 Charleville-Mézières cedex - Tél: 03 24 59 72 00